

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 11

Artikel: Présent et avenir de l'édition française
Autor: Sigaux, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

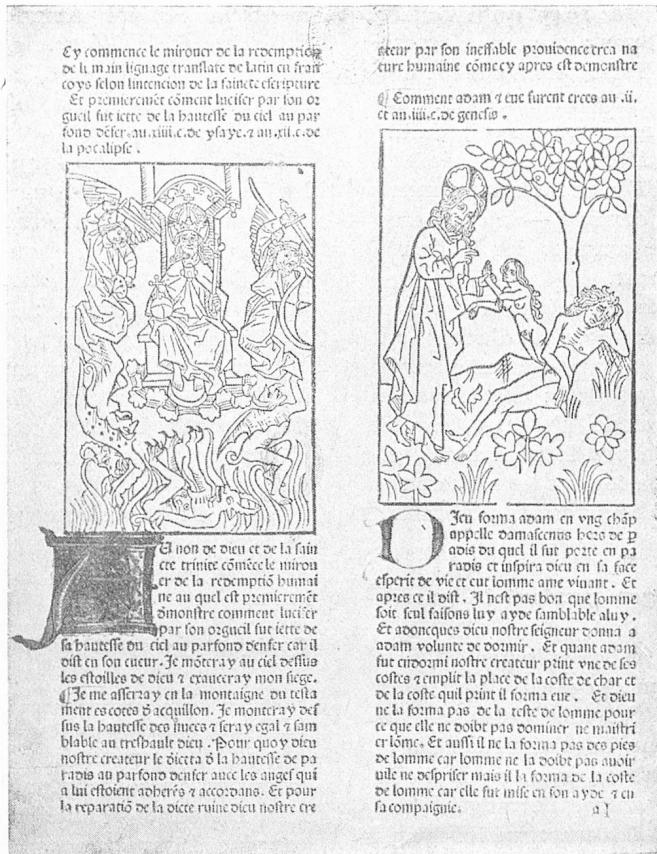
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le mirouer de la rédemption de l'umain lignage
Premier livre imprimé en France avec figures sur bois, Mathieu Husz, Lyon, 1478.

PRÉSENT ET AVENIR DE L'ÉDITION FRANÇAISE*

par

Gilbert Sigaux

Homme de lettres, Paris

Quelle était la situation de l'édition française au lendemain de la libération ?

Quelques chiffres nous permettront de mesurer l'importance de la tâche qui s'offrait alors à elle.

Avant la guerre, l'édition française consommait annuellement de 35 à 40.000 tonnes de papier. Avec le conflit, trois phénomènes se développent qui vont aggraver sans cesse la situation : diminution des importations de matières premières et de papier fabriqué, diminution de la production nationale, « prélèvements » allemands.

Jusqu'à la fin de 1941, le marché du papier resta libre. Mais, en janvier 1942, il entra dans le secteur plané avec les conséquences que cela comportait. A l'origine l'édition, déjà moins favorisée que la presse, devait recevoir 14.400 tonnes

par an. Chiffre tout hypothétique : en 1942, 5.992 tonnes seulement furent affectées à la fabrication des livres. En 1943 : 1.609 tonnes. En 1944 : 1.299 tonnes.

En 1945, l'effort entrepris au lendemain de la libération commença de porter ses fruits : 15.000 t. (dont 5.000 tonnes destinées à l'impression de volumes particulièrement intéressants pour notre prestige national) permirent de desserrer un peu l'étau qui étranglait littéralement nos éditeurs.

L'année 1946, qui avait assez bien commencé, finit plutôt mal. Notre pauvreté en devises étrangères ne permet pas les importations massives qui seraient nécessaires. L'incertitude de nos lendemains financiers, d'autre part, n'incite guère les fabricants de papier à augmenter leur production. Résultat : les fonds d'éditeurs (pour la reconstitu-

tion desquels on calculait en 1945 qu'il fallait 150.000 tonnes) ne se refont pas ; l'exportation est insuffisante (bien que des efforts sérieux aient été tentés pour fournir des contingents spéciaux aux éditeurs) ce qui est extrêmement grave ; enfin, conséquence des conditions économiques générales, la question des prix — que l'Etat a maladroitement tenté de résoudre en juin dernier — ajoute aux légitimes inquiétudes qu'éprouvent les éditeurs français en pensant à l'avenir.

Ceci dit, et sans oublier une crise de vente qu'explique la diminution du pouvoir d'achat, on doit reconnaître que l'édition française fait preuve actuellement d'une grande vitalité ; elle travaille et elle invente : raison capitale d'espérer, car la pénurie de papier ne durera pas éternellement et, l'abondance revenue, les créations et les recherches de nos éditeurs retrouveront un terrain favorable.

Le livre français à l'étranger pendant la guerre

Avant la guerre, l'édition française exportait, bon an mal an, 40.000 quintaux métriques de livres, plus environ 20.000 quintaux d'envois postaux. En tout, si l'on adopte comme base de calcul une moyenne de quatre volumes au kilo, 24 millions d'exemplaires. La guerre venue, l'étranger s'est vu privé de livres français. Il a imprimé lui-même nos auteurs. Au Canada, les éditions Variétés, les éditions de l'Arbre, les éditions Bernard Valiquette ont publié de nombreux volumes dans la présentation et sous la firme des éditeurs français, avec la mention « Imprimé au Canada ». Une loi a permis cette opération en excluant le Canada des accords de la Convention de Berne. Les droits d'auteur et d'éditeur, ramenés uniformément à 10 p. 100, devaient subir la déduction de l'impôt sur le revenu. Des démarches assez longues ont été nécessaires pour rapatrier les sommes perçues par les éditeurs canadiens en lieu et place de leurs confrères français : elles sont aujourd'hui en bonne voie. Aux Etats-Unis, on a peu fait de réimpressions. La présence aux U. S. A. d'écrivains comme Jacques Maritain, Julien Green, Jules Romains, André Maurois, Michel Georges-Michel, Dekobra, Pertinax, etc..., a permis aux Éditions de la Maison Française de fournir des nouveautés à sa clientèle. La plupart des livres parus à New-York ont fait, depuis la libération, l'objet d'accords particuliers entre éditeurs français et américains et ont paru ou vont paraître chez nous. En Amérique du Sud, un problème analogue à celui du Canada s'est posé. Il a été résolu par une loi du 23 octobre 1943, votée à Alger et semblable à la loi canadienne : autorisation de réimpression moyennant réserve d'un pourcentage pour l'éditeur français propriétaire. De 16 p. 100, ce pourcentage a été par la suite ramené à 10 p. 100 (6 p. 100 pour l'auteur, 4 p. 100 pour l'éditeur). C'est principale

ment la Société Americedit, dont le directeur littéraire était l'écrivain français Max Fischer, qui, à Rio-de-Janeiro, a publié des œuvres de Mauriac, Colette, Anatole France, Loti, Charles Seignobos, etc...

Enfin, nous savons qu'en Suisse et à Monaco, les écrivains français ont trouvé un accueil qui leur a permis de s'exprimer librement, et aussi, pour beaucoup, de vivre sans compromission du produit de leur travail. Aucun problème particulier pour ces deux pays : les accords étaient tout naturellement passés entre auteurs et éditeurs.

Après la libération, l'impression de livres français à l'étranger a permis de décharger nos éditeurs d'une partie de leur lourd fardeau. Six cent mille grammaires, par exemple, ont pu être imprimées en Suisse — et l'on sait que plusieurs maisons françaises font exécuter une partie non négligeable de leur production non seulement en Suisse, mais aussi en Suède.

Quelques perspectives d'avenir

Les liens noués pendant et après la guerre entre éditeurs français et éditeurs étrangers (surtout anglais et américains) autant qu'une certaine évolution du goût du public laissent prévoir que le livre cartonné ou relié en série va prendre de plus en plus d'importance. Plusieurs grandes maisons d'édition marquent une tendance très nette de ce côté.

Le livre de luxe, qui a connu, comme après l'autre guerre, une véritable inflation, verra certainement son marché se stabiliser : ce qui imposera une grande prudence aux éditeurs.

Le livre de qualité à bon marché, dont l'existence est rendue nécessaire par la hausse régulière et rapide des prix, est de plus en plus difficile à produire ; il est certain que les éditeurs n'en feront que plus d'efforts pour répondre aux besoins d'une clientèle au budget modeste mais aux goûts intellectuels exigeants.

Livres techniques, livres d'enseignement ont un gros retard à rattraper : ils ont à se moderniser ; leur production trop abondante (nous n'en sommes du reste pas encore là) risque de créer une confusion dans l'esprit du lecteur et de rendre la vente incertaine : il est vraisemblable que nous assisterons dans ce domaine à des efforts de coordination, de standardisation et de spécialisation.

Enfin la crise du papier comme les exigences de la vie moderne vont conduire de plus en plus à des aménagements techniques permettant d'offrir plus de texte avec un même nombre de pages ou un même volume. Des collections comme la Bibliothèque de la Pléiade, par exemple, correspondent à un besoin réel de l'acheteur : leur principe sera sans doute repris et développé.

Gilbert Sigaux.